tant de l'atelier. Les initiatives privées ne peuvent suffire à la généralité des besoins. C'est à l'école qu'il faudrait commencer cette formation, c'est avant de quitter l'école qu'il faudrait la parachever et ne pas oublier que si la société est à l'image de la famille, la famille est à l'image de la femme. Travailler au développement moral et économique de la famille, c'est travailler pour le pays.

PERVENCHE.

La Grève des "Lads"

Le Grand-Prix ne sera pas troublé les garçons d'écurie ont promis d'être calmes

Paris, 26 juin. — Dans une réunion qu'ils ont tenue à leur siège syndical, les garçons d'écurie et les lads de Maisons-Laffite ont décidé de rester calmes le jour du Grand Prix, mais de reprendre l'agitation dans le cas où satisfaction ne leur serait pas donnée la semaine suivante.

Les lads de Chantilly ont pris une décision analogue.

Des mesures d'ordre très sévères ont été prises pour que les vans qui transporteront dimanche les chevaux de courses sur l'hippodrome de Longchamps ne soient pas arrêtés.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, se rendra personnellement à Maisons-Laffitte.

La gendarmerie de Seine-et-Oise escortera les voitures.

Au ministère de l'agriculture

Paris, 26 juin. — On communique la note officieuse suivante:

MM. Ruau, ministre de l'agriculture, et Viviani, ministre du travail, assistés de MM. Cabaret et Hornez, directeurs au ministère de l'agriculture, ont eu aujourd'hui, avec les présidents et représentants des sociétés de courses de Paris, l'entrevue annoncée.

Le ministre de l'agriculture a exposé les différentes revendications des lads et a demandé aux représentants qui n'étaient pas directement en cause, d'user de leur influence pour faire adopter ces vœux dont la plupart méritent d'être pris en considération, notamment ceux qui visent l'amélioration du couchage, l'indemnité en cas de renvoi, et le respect de la loi syndicale.

Les représentants des sociétés ont promis aux ministres, qui les ont remerciés, tout leur concours.

Les incidents du Grand Steeple

Aujourd'hui a comparu devant la 9e chambre correctionnelle, un menuisier nommé Joly, arrêté dimanche dernier à la suite des troubles d'Auteuil. Il était prévenu de violences et bris de clôture.

Malgré de vigoureuses conclusions de M. le substitut Péan, réclamant une peine sévère, Joly a été condamné à 15 jours de prison et acquitté du chef de violences.

La Grève des Inscrits Maritimes

Vers l'accord définitif

Marseille, 26 juin. — M. Picard, ministre de la marine, a reçu ce matin à la préfecture, en présence de M. le préfet et de M. Penissat, administrateur en chef de la marine, les délégués des inscrits maritimes, qui lui ont fait part de la décision prise, hier soir, à la Bourse du Travail, par les inscrits, acceptant les accords intervenus avec les armateurs.

Le ministre a reçu ensuite des délégués de l'armement, qui lui ont déclaré qu'ils n'étaient pas encore en possession de l'acceptation de tous les armateurs et d'un commun accord il a été décidé qu'une nouvelle entrevue aurait lieu cet après-midi à la préfecture.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE de Saint-Etienne

Au moment de son arrestation, le Belge s'apprêtait à partir. — On trouve dans ses bagages des documents intéressants

Saint-Etienne, 26 juin. — Voici des détails circonstanciés sur la tentative d'espionnage qui a abouti à l'arrestation du belge Gody:

Le 23 mai dernier, un individu bien mis, abordait dans la rue un tirailleur algérien, faisant un stage comme ouvrier à la Manufacture nationale d'armes, et lui offrait une consommation. Il lui expliqua qu'il était armurier à Liége. Il construisait une nouvelle carabine dont il attendait les meilleurs résultats.

Quelques jours plus tard, le tirailleur rencontra de nouveau le Belge. Cette fois-ci, l'étranger lui demanda son concours.

— Vous êtes en train de transformer le Lebel, lui dit-il. Ne pourriez-vous pas m'apporter quelques pièces?

Le soldat fit mine d'accepter. Il avertit aussitôt le directeur de la Manufacture. Un service de contre-espionnage fut organisé; cependant, le Belge devenait plus pressant. Il en vint à demander au tirailleur, non seulement des pièces du Lebel, mais encore les plans des nouvelles mitrailleuses.

Le soldat, stylé par le commissaire central, lui amena un ouvrier qui s'engagea à lui fournir le tout, moyennant deux cents francs. L'étranger marchanda; finalement, on tomba d'accord et rendez-vous fut pris pour jeudi dernier, dans le jardin du Musée.

A l'heure dite, l'ouvrier arriva avec un paquet contenant quelques pièces préparées pour la circonstance et deux ou trois théories démodées.

Le Belge, ayant exigé un reçu, on descendit au bureau de poste de la Badouillère et, lorsque l'étranger en sortit, porteur de son paquet, le commissaire central lui mit la main au collet.

L'étranger ne fit aucune résistance. Il déclara se nommer Fernand Gody, âgé de 25 ans, être officier de réserve de l'armée belge, et habiter Liége où il exerce la profession d'armurier. Il était porteur d'un billet circulaire valable jusqu'au 25 juillet et avec lequel il comptait se rendre à Verdun, en passant par Lyon et Bourg.

Gody avait loué une chambre garnie, rue du Vernoy, 20, et s'entretenait fréquemment avec les armuriers du quartier. Il avait pris ses dispositions pour quitter Saint-Etienne le jour même.

Il était à la solde d'une agence d'espionnage de Liége

Sa valise était à la consigne de la gare. Elle contenait des choses intéressantes, prouvant que Gody était à la solde d'une agence d'espionnage dont le siège est à Liége. On y trouva des lettres suggestives, toutes écrites en français, des questionnaires, quelques outils d'armurier n'ayant jamais servi, et une théorie à lui donnée par un soldat du 38e de ligne qu'on va rechercher.

Dans les questionnaires, on demandait à Gody de porter toute son attention sur les armes, et on paraissait fort bien renseigné sur ce qui se passait à la manufacture nationale. Gody était d'ailleurs invité à donner toutes sortes de renseignements sur les officiers, le personnel civil, etc.

Il devait également donner des notes sur les chefs des régiments d'infanterie de la garnison et du 30e dragons.

D'autre part, l'enquête a établi qu'à diverses reprises, Gody avait suivi les manœuvres de garnison et tenté d'engager conversation avec des officiers.

Interrogé par le commissaire central, puis par le juge d'instruction Rageys, Gody s'est défendu avec beaucoup d'habileté. Il a prétendu que son seul but était de perfectionner la carabine qu'il avait inventée, et qu'il ne connaissait nullement les auteurs des lettres compromettantes trouvées sur lui.

Explosion dans une Mine

ONZE MORTS; SIX BLESSÉS

Cordoue, 26 juin. — A Beline, province de Cordone, une explosion de grisou s'est produite dans la mine Elisa, causant l'effondrement de la galerie. On compte onze morts et six blessés dont l'état est très grave.

LE TRAFIC D'INFLUENCE

L'affaire Duchaussoy

Paris, 26 juin. — Des perquisitions ont été opérées, on le sait, chez M. Duchaussoy, délégué de la « Ligue pour la Protection de l'Humanité ».

C'est sur la plainte d'un membre de cette ligue, qui annonça au procureur de la République, qu'une perquisition chez M. Duchaussoy donnerait des preuves et des documents concernant l'affaire Marix, que cette opération judiciaire a été effectuée. La plus grande partie des documents saisis ont été restitués ce matin à leur propriétaire, qui affirme que les papiers saisis chez lui ne sont à aucun degré compromettants.

Le Grand-Prix de Rome musical

Les lauréats

Paris, 26 juin. — L'audition des cantates pour le prix de Rome, de composition musicale, a commencé aujourd'hui à l'Institut.

Le premier grand prix a été attribué à M. Mazellier.

Le lauréat est né à Toulouse, le 6 avril 1879. Il avait déjà obtenu en 1907, un 2e second grand prix. Le 2e second grand prix est M. Noël Gallon. Une mention est accordée à M. Tournier.

L'AFFAIRE MARIX

A l'instruction

Paris, 26 juin. — Cet après-midi, M. André, juge d'instruction, après avoir terminé l'examen des documents saisis chez le capitaine Marix, a entendu l'artilleur Fament, de Toul, qui affirme avoir versé une somme d'argent pour changer de régiment et venir à Vincennes.

Statistique Syndicale

Enregistrant la statistique syndicale pour 1908, fournie par le ministère du travail (syndicats: 14.082, dont 3.065 patronaux, 5.524 ouvriers, 170 mixtes, 4.423 agricoles; effectifs: 2.094.415, dont 331.475 patrons, 957.102 ouvriers, 34.386 mixtes, 771.452 agriculteurs), le « Socialisme », organe de M. Jules Guesde, commente ainsi la situation:

« On constate que si les syndicats ouvriers, industriels et commerciaux ont été constitués en grand nombre, bien plus grande est, proportionnellement, l'augmentation des syndicats patronaux. Ce sont les patrons qui donnent aux travailleurs l'exemple de l'organisation de classe.

La Confédération générale du Travail ne groupe que 350.000 adhérents sur les 957.102 syndiqués recensés en 1908, soit environ « cinq pour cent » des ouvriers de France ».

Faire un effort continu et sérieux pour accroître ce pourcentage (qui place notre pays dans les derniers rangs du syndicalisme du monde), serait beaucoup plus utile que de vaines déclamations sur le sabotage et sur la patrie.

LES DIRECTIONS PONTIFICALES

L'« Union des catholiques »

Paris, 26 juin. — La « Croix » et l'« Univers » publient la dépêche suivante que leur adresse de Rome, leur correspondant particulier:

De source très autorisée, je puis vous affirmer que le Saint-Siège veut trop fermement l'union des catholiques pour permettre que ses dernières déclarations soient exploitées contre telle ou telle association approuvée, ou en faveur de toute tentative d'accaparement par d'autres organisations anciennes ou nouvelles, plus ou moins liées à des partis politiques.

LES FICHES SUR LES PARLEMENTAIRES

Une lettre du président du Conseil

Paris, 26 juin. — A la suite de l'incident qui s'est produit à la séance de jeudi dernier, à propos des enquêtes de police qui auraient été faites sur certains parlementaires, le président du Conseil adresse à M. Bourely, député de l'Ardèche, la lettre suivante:

Paris, le 26 Juin 1909.

Monsieur le Député,

Au cours de l'interpellation du 23 courant, relative à l'arrestation, à Rouen, de Marck, délégué de la Confédération Générale du Travail, votre collègue M. Allemane, a cité un article du journal *Le Rappel*, d'après lequel deux membres de la Chambre des députés, M. Chenavaz et vous-même, auraient été de la part de fonctionnaires et agents de la 10e brigade régionale de police mobile, dont le siège est à Lyon, l'objet d'enquêtes touchant leur situation électorale.

Vous avez dit à la Chambre que dans votre circonscription c'est un nommé K. P..., placé sous les ordres de M. B..., commissaire divisionnaire, chef de la 10e brigade, qui aurait procédé à l'enquête, déguisé en colporteur, mais que ces faits vous ont été racontés et que vous n'en avez jamais tenu compte, ne les ayant pas personnellement contrôlés.

J'ai l'honneur de vous informer que les allégations du *Rappel*, formellement controuvées en ce qui concerne M. Chenavaz, ne sont pas plus exactes à votre égard.

Depuis que les brigades mobiles ont été instituées, je me suis scrupuleusement attaché, conformément à l'engagement que j'en ai pris devant le parlement, à ne les laisser, sous aucun prétexte, s'occuper de questions politiques, ni même administratives, et à les enfermer dans leur rôle exclusif de police judiciaire consistant à rechercher et à arrêter les malfaiteurs de droit commun, sous la direction et le contrôle de l'autorité judiciaire.

Ce rôle a été nettement tracé et délimité dans deux circulaires, le 4 avril 1908, émanée de mon département et de la chancellerie de M. le Garde des Sceaux, publiées au *Journal Officiel* du 5 avril, et je puis certifier qu'elles n'en sont jamais sorties un seul instant, ni par mon ordre ni par ordre de MM. les préfets, à l'action desquels elles échappent entièrement en dehors de la surveillance nécessaire visant la conduite et la discipline du personnel.

Si une infraction aux instructions en vigueur avait été portée à ma connaissance avec preuves à l'appui, je n'aurais pas hésité à la réprimer, quel que fut l'auteur responsable.

MM. P... et B... ne font plus partie, ni l'un ni l'autre, de la 10e brigade; le premier a été suspendu, le 28 octobre 1908, et révoqué le 23 novembre, pour avoir commis, à l'occasion d'une information ouverte par le parquet de Bourg, contre des individus inculpés de vols qualifiés et de recels, des fautes graves dénotant chez lui une très fâcheuse absence de sens moral et de dignité professionnelle. Il a, d'ailleurs, vainement sollicité, à plusieurs reprises, sa réintégration. Le second a été suspendu aussi le 23 octobre et envoyé, le 16 novembre, dans un poste de police municipal, avec une rétrogradation de classe comportant une diminution d'appointement de 1.200 francs, pour n'avoir pas signalé à l'administration supérieure, les actes dont son subordonné s'était rendu coupable, et pour avoir, d'une manière générale, manqué d'initiative, de méthode et de fermeté dans la direction de son service.

Les mesures intervenues à leur égard ont été prises sur l'avis unanime du conseil de discipline. A aucun moment, ils ne m'ont été signalés comme s'étant aucunement immiscés dans des affaires d'ordre politique.

Agréez......

Le président du Conseil (Signé): G. CLEMENCEAU.

REVIENS A LA NATURE

Qui n'est frappé de toutes les maladies graves qui sévissent sans trêve; de la quantité de maladies qui ne guérissent pas; des morts prématurées, surtout.

Cependant par les moyens simples que nous offre la nature, les guérisons s'effectuent nombreuses en en cherchant le principe dans les éléments à notre portée: l'air, l'eau, la terre et le soleil.

Revenir à la nature se résume en ceci: 1° ne se nourrir que de choses hygiéniques et autant que possible, naturelles, manger beaucoup moins qu'on ne mange généralement; 2° se couvrir peu, c'est-à-dire ne pas se surcharger de vêtements et surtout ne pas serrer ses vêtements afin de bien respirer par la peau; 3° prendre chaque matin un bain, puis, dans un enclos spécial, ou dans la chambre à coucher, stores baissés, faire suivre le bain d'eau d'un bain d'air, si court que ce soit, afin que les pores de la peau éliminent les maladies de notre corps, maladies quelquefois inconnues et qui le rongent.

La lumière c'est la vie. L'influence de l'air sur les hommes, les animaux et les plantes, est indéniable. Et sur les choses aussi. Quand nous avons du linge à détacher, ne l'exposons-nous pas à l'air et au soleil après l'avoir trempé dans l'eau?

Revenir à la nature c'est encore, au lieu de cette nervosité contemporaine, de cette agitation, de cette sorte de fièvre, suivie hélas de tant de vices et de crimes, ou tout au moins de la maladie, *c'est user en tout de modération*. Vraiment quoiqu'on ne veuille pas le comprendre, le bonheur est auprès de chacun de nous; il consiste à nous former une idée sage de la vie, à modérer nos désirs, à nous accoutumer aux journées intellectuelles et morales, à reculer à un rang inférieur l'estime de la richesse et des honneurs, dont le désir ardent ronge inutilement la vie et rend presque irrémédiablement le bonheur inaccessible. Et surtout tâchons de développer en nous la bonté envers nos proches et envers toute la création.

M. Juse a tenté de créer à Yungborn une image lointaine de ce bonheur dont nous devons tous jouir. Il a fondé dans la merveilleuse vallée du Harz, un établissement qui peut contenir 300 personnes et qui est toujours au grand complet parce que chacun en emporte la santé ou une grande amélioration en attendant la santé parfaite. Et cela non pas sous l'influence d'une suggestion quelconque, ou par l'absorbtion de l'une ou l'autre drogue; mais en n'usant que des quatre grands éléments: l'eau, la terre, le soleil et l'air. Du reste, les personnes qui suivent la méthode Juse lui sont une véritable réclame par leur teint, leur santé exceptionnelle, leur gaieté, leur vaillance enfin. Par cette méthode — qui n'est pas à proprement parler une méthode — par ce retour à la nature, il n'est plus question de rhumatisme, de goutte, de bronchite, d'artério-sclérose, cette terrible maladie; c'est après l'âge mûr, la vieillesse qui vient lentement, sans décrépitude.

Reviens à la nature — petit volume broché contenant les conseils précieux d'une méthode qui conserve la santé par les moyens naturels — en vente au « Journal de Roubaix », à Roubaix et à Tourcoing, au prix fixé à un franc pour la propagande humanitaire.

Mme SEGARD.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Une réunion mouvementée à Paris

A propos de l'anniversaire de l'incident du Panthéon. — M. Grégori et ses amis tiennent un meeting. — Des contremanifestants. Violente bagarre. — Plusieurs blessés. — Les discours

Paris, 26 juin. — Un grand meeting avait été organisé ce soir, à la salle des Sociétés Savantes, au Panthéon. Dans l'assistance on remarquait la présence de M. Godin de Villaine, sénateur de la Manche, entouré de diverses personnalités politiques.

Dès l'ouverture de la réunion, M. Grégori qui préside, donne la parole à M. Delye. Celui-ci a peine commencé à parler que M. Grégori se lève et signale dans la salle la présence du colonel du Paty de Clam. Une grande partie de l'assistance acclame le vaillant officier et crie: « Vive du Paty de Clam! » A bas Dreyfus!

Mais, à ce moment, un violent incident se produit. Un groupe d'hommes massés à gauche de l'estrade et qui se fait remarquer depuis le commencement de la réunion par son attitude hostile, se met à siffler.

La majorité de l'assistance proteste et tente d'expulser les contre-manifestants. C'est alors que ceux-ci s'emparent de chaises et de banquettes qu'ils trouvent à leur portée et improvisent une barricade, à l'abri de laquelle ils commencent à faire pleuvoir sur les assistants des chaises et tentent de les assommer à coups de canne.

C'est le signal d'une violente bagarre, qui dure une dizaine de minutes. Des glaces volent en éclats. Le sang ruisselle sur de nombreux visages; enfin, les assistants finissent par avoir le dessus, et par mettre à la raison les fauteurs de désordre. On constate alors que plusieurs personnes sont blessées, parmi lesquelles, MM. De Bever et André Augustin, atteint au bras; Jaeger, qui a une plaie saignante à la face. Du côté des agresseurs, M. Delpech, fils du sénateur de l'Ariège, qui a plusieurs plaies contuses à la tête.

M. Delye peut alors faire son discours dans lequel il proteste contre les transferts des cendres de Zola au Panthéon, puis le colonel du Paty de Clam refait, aux applaudissements de l'assemblée, l'historique de l'affaire Dreyfus.

M. Grégori prend alors la parole. Après avoir rappelé son geste du Panthéon, et affirmé que, par lui, il a réduit à néant les efforts des juifs pour refaire une virginité à Dreyfus, il proteste avec indignation contre la présence de M. Picquart à la cérémonie qui doit avoir lieu demain à la Sorbonne, en l'honneur des vétérans de Solférino. Il termine en disant qu'il serait légitime d'empêcher le ministre de la Guerre d'aller à cette cérémonie.

M. Berlcarte proteste contre l'accaparement par les nationalistes de nos gloires nationales. L'assistance le conspue.

Un ordre du jour est ensuite voté, malgré les cris hostiles des contremanifestants, aux termes duquel « l'assistance acclame la formation d'un grand parti national et social contre le gouvernement de Dreyfus, et réclame la réunion d'une Assemblée constituante. »

La sortie s'est effectuée sans incident pendant qu'une quête était faite pour couvrir les frais et les dégâts causés dans la salle et qui s'élèvent à plus de mille francs.

UN MEETING POUR LES POSTIERS

Paris, 26 juin. — Un meeting en faveur des postiers a eu lieu ce soir à l'Egalitaire. Dans la salle il y avait des postiers révoqués et des militants syndicalistes. M. Groussier, député du 6e arrondissement, s'est déclaré partisan du droit pour les fonctionnaires de se syndiquer. M. Dubois, député du 10e arrondissement, a protesté contre l'illégalité des révocations des postiers. Un ordre du jour de sympathie aux postiers révoqués a été voté. Une quête a été faite pour les révoqués.

Le Cinquantenaire de Solférino

Télégrammes de sympathie

Paris, 26 juin. — En réponse au télégramme adressé par la société des Vétérans de terre et de mer de 1870-71, à l'occasion du cinquantenaire des batailles de 1859, M. Samboeuf, président, a reçu des dépêches de sympathie de l'adjoint au maire de Milan et du président des Vétérans de Parme.

Au quartier latin

Paris, 26 juin. — Le quartier latin a fêté ce soir le cinquantenaire de Solférino. Une retraite aux flambeaux a parcouru le boulevard Saint-Germain, la rue des Ecoles, le boulevard Saint-Michel, brillamment illuminés. La foule massée sur les trottoirs, criait: « Vive la France! Vive l'Italie! » Sur la place du Panthéon, la musique du 24e de ligne a joué la marche italienne. Une grande animation n'a cessé de régner jusqu'à une heure avancée de la soirée.

L'ESPIONNAGE

L'affaire de Verdun. — Les condamnations

Verdun-sur-Meuse, 26 juin. — Le tribunal correctionnel de Verdun, a jugé hier et aujourd'hui six individus arrêtés depuis plus de deux mois, sous l'inculpation d'espionnage.

Les débats ont eu lieu à huis-clos. Voici les condamnations: Cornet, représentant de commerce, à Belleville, 5 ans de prison, trente mille francs d'amende, dix ans d'interdiction de séjour et dix ans de privation de droits civiques; Rumebe, agent d'assurances, dix-huit mois de prison et 500 frs d'amende, Champion; soldat au 6e bataillon du 9e régiment du génie, deux ans de prison et 500 frs d'amende; Dabit, soldat au 9e bataillon d'artillerie de forteresse, un an de prison et 500 francs d'amende; Lefebvre, ouvrier à l'arsenal de Verdun, acquitté de la prévention d'espionnage, mais condamné à trois mois de prison pour vols de dynamite; Vauchelle, débitant, bénéficie d'un acquittement.

L'AFFAIRE MARCK

Les assertions d'Allemane à la Chambre controuvées

Rouen, 26 juin. — Au cours de l'enquête qu'il a faite au sujet de l'arrestation de Marck, M. Pujalet a acquis la conviction que, contrairement aux assertions de MM. Allemane et Varès, la pièce, où a été arrêté le trésorier de la C. G. T. est bien un lieu public, car elle est située au premier étage du débit Briot et donne sur un couloir conduisant à la salle du restaurant. L'escalier qui est annexé au couloir prend dans le débit même. L'arrestation de Marck aurait donc été parfaitement légale.

La Grève des Inscrits Maritimes

Fin du conflit à Marseille

Marseille, 26 juin. — Un accord est intervenu ce soir, entre les inscrits maritimes et les armateurs, en présence du ministre de la marine. Cet accord met fin à la grève. Le travail reprendra demain à bord des paquebots. M. Picard, ministre de la marine, partira demain matin pour Paris.

Marseille, 26 juin. — Après la signature de l'accord à leur sortie de la préfecture, les délégués des inscrits se sont rendus à la Bourse du Travail, où les attendaient leurs camarades. Ceux-ci, après avoir pris connaissance de l'accord, ont voté un ordre du jour par lequel ils remercient le ministre et le préfet de leur intervention qui a mis fin à la grève; prenant acte de la victoire remportée par la corporation et confiants dans l'avenir, se séparent aux cris de: « Vive la solidarité! Vive le Syndicat! »

A l'issue de la réunion, les inscrits ont fait une manifestation en ville. Ils ont parcouru les principales rues en acclamant le ministre et l'arbitrage. Les équipages regagneront leur bord lundi.

Les tremblements de terre du Midi

Le gala de l'Opéra

Paris, 26 juin. — Ce soir, a eu lieu, à l'Opéra, le gala organisé par le syndicat de la presse parisienne au bénéfice des victimes des tremblements de terre du Midi. Tout ce que Paris compte de notabilités avaient tenu à participer à cette œuvre de bienfaisance. Le coup d'œil de la salle était féerique; les toilettes claires des dames jetaient une note gaie sur les habits noirs. L'organisation était parfaite. La décoration de la salle était réduite à sa plus simple expression, le syndicat ayant voulu laisser aux sinistrés la totalité de la recette.

Le spectacle a commencé à 8 heures 1/2 par la « Farandole » de Bizet, il a continué par le deuxième acte de « Roméo et Juliette » brillamment interprété. Après un entr'acte on a applaudi « Le vieil Aigle », drame lyrique en un acte, de Raoul de Gunesbourg; le deuxième acte de « Samson et Dalila » et la « Damnation de Faust ». Le chiffre de la location, sans compter les dons, atteint six mille francs.

LE DENIER DU CULTE

Un arrêt de la Cour d'appel de Caen

Paris, 26 juin. — La Cour de Caen vient de rendre un arrêt important sur le droit qu'ont les ministres d'un culte d'exiger, de la part de ceux qui recourent à leur ministère, la contribution aux frais généraux du culte.

L'abbé Bailleul, curé des Genettes, petite commune des environs de Mortagne, avait, à l'occasion d'un mariage que M. Chaplain lui demandait de célébrer, mis en demeure son paroissien d'avoir à payer le denier du culte, faute de quoi le mariage serait célébré à un tarif double ou sans pompe religieuse, dans la forme des mariages indigents.

Le curé fut poursuivi par le parquet de Mortagne sous l'inculpation d'avoir, par menace de nature à faire craindre un dommage pour lui ou pour les siens, déterminé M. Chaplain à contribuer aux frais du culte.

La poursuite était basée sur l'article 5 de la loi de séparation.

Le tribunal de première instance l'acquitta.

Sur appel du procureur général, l'affaire est venue devant la Cour d'appel qui a confirmé la décision des premiers juges. Le procureur général s'est pourvu en cassation.

La Crise Financière Allemande

Guillaume II et le chancelier

Berlin, 26 juin. — Au cours de l'entrevue qu'il a eue avec l'empereur, le prince de Bülow lui a demandé de le relever de ses fonctions; l'empereur s'y est refusé.

LES SOUVERAINS RUSSES EN SUÈDE

Leur arrivée

Stockholm, 26 juin. — Cet après-midi, à 1 heure, le yacht royal ayant à bord le roi et la reine de Suède et le ministre des Affaires étrangères, s'est dirigé vers l'île Vartan où arrivait le yacht impérial russe « Standard », ayant à bord l'empereur et l'impératrice de Russie et M. Isvolsky.

Le « Standard » était escorté du yacht « Etoile Polaire », et de cinq cuirassés.

Le roi et la reine se sont rendus à bord du « Standard » où des saluts cordiaux ont été échangés. Le « Standard » et les autres navires ont jeté l'ancre à 3 h. 10 dans la rade de Stockholm.

L'empereur et l'impératrice, le roi et la reine, sont descendus à terre pendant que les navires tiraient des salves. Les souverains sont montés en voiture, et, précédés d'une compagnie d'honneur, se sont rendus au château, au milieu des acclamations de la foule. Un escadron de la garde à cheval formait l'escorte. Des troupes faisaient la haie sur le parcours.

La reine douairière a reçu les souverains russes dans le salon privé du château.

A L'ELYSÉE

Paris, 26 juin. — Le président de la République et Mme Fallières ont offert, ce soir, un dîner en l'honneur du bureau de la société des Artistes Français et de la société nationale des Beaux-Arts.

MORT D'UN GÉNÉRAL

Paris, 26 juin. — Le général de division de réserve Deloye, grand officier de la légion d'honneur, est mort ce soir.

L'ANARCHIE EN PERSE

La marche des révolutionnaires sur Téhéran

Saint-Pétersbourg, 26 juin. — Les dernières nouvelles de Téhéran, sont alarmantes. La lutte finale des constitutionnels contre le shah commence évidemment. Les révolutionnaires, disposant de canons revolvers, continuent leur marche sur Téhéran; leur chef Sardakasad, a télégraphié à Téhéran, qu'aucun effort de la diplomatie ne l'empêchera de faire la guerre au shah.

Le colonel Liakoff, sur l'ordre du shah, a formé deux détachements de marche contre l'ennemi. Un combat décisif est attendu.

Les journaux de Paris de dimanche matin

Paris, dimanche, 27 juin.

LA CRISE ALLEMANDE

De l'*Humanité*:

« Le chancelier se soumettra-t-il? Alors il se discrédite à fond et le parti socialiste sera fortifié de tout le discrédit, de celui qui lui avait déclaré la guerre. Avoir dissout le précédent Reichstag pour secouer la tutelle encombrante du centre catholique et se livrer maintenant à celui-ci, lui livrer toute la conduite de la politique financière et de la politique générale serait une faillite si grotesque que les socialistes pourraient vraiment pousser un cri de triomphe. »

LE DISCOURS DE M. JAURÈS

De l'*Autorité*:

« Dire qu'il y a des gens qui ont pu entendre, sans éprouver le sentiment du ridicule complet, M. Jaurès rechercher à la tribune les causes du discrédit où sombre le parlementarisme! C'est pourtant ce qu'on peut rêver de plus énorme. La majorité, c'est entendu, s'est appliquée à s'avilir; elle a bien donné l'impression de la meute qui aboie, mais contre ceux qui voudraient lui enlever son assiette au beurre. »

Du *Soleil*:

« Si le discours de M. Jaurès aboutit à la réforme électorale, il est possible qu'un nouveau mode de voter relève un peu le niveau intellectuel. La confusion n'en régnera pas moins dans le programme et les assemblées, aussi longtemps que l'on n'aura pas réglé le caractère de la représentation nationale, défini et limité le droit des majorités parlementaires. Le mal dont souffre le pays n'est pas dans le mode de recrutement des parlementaires, il est dans la façon dont ils comprennent leur pouvoir. »

Nouvelles Régionales

ACQUITTEMENT DE M. LE CURÉ DES MOERES

Vidant son délibéré, le tribunal correctionnel de Dunkerque a rendu, samedi matin, son jugement dans l'affaire intentée contre M. l'abbé Bellenger, curé des Moëres. Annonçant une quête, M. l'abbé Bellenger avait dit à ses paroissiens que cet argent serait donné pour les pauvres et ne serait pas dépensé en consommations. MM. les membres du Bureau de bienfaisance virent là une critique et on affirmait même que le curé les avait cités. Se rendant aux conclusions de M. Blanquart, avocat, le tribunal a purement et simplement acquitté le prêtre.

LES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS A ARRAS. — Samedi après-midi a eu lieu l'entrevue des délégations syndicales et patronales des bassins houillers d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais. Etaient présents: Pour les ouvriers du syndicat d'Anzin, MM. Lefevre, Beywant et Marcan; Syndicat du Nord: MM. Goniaux, Quitin, Portois et Cailly; Syndicat du Pas-de-Calais: MM. Basly, Lamendin, Evrard, Cadot, Beugniet, Bordier et Sorriaux; — Pour les Compagnies: MM. François, Compagnie d'Anzin; Thiry, de l'Escarpelle; Lerney, d'Aniche; — Pour les Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais: MM. Reumaux, de Lens; Barthelemy, de Nœux; Buchet, d'Ostricourt; Lavaur, de Courrières; Mercier, de Béthune; Simon, de Liévin; Tocquet, de Meurchin. Les Compagnies de Thivencelle et Crespin ne sont pas représentées. Il est donné lecture d'une lettre de M. Thiry, par laquelle la Compagnie de Flines, déclare, qu'étant donnée sa situation particulière, son conseil d'administration n'accepte pas de donner son adhésion à une entente pour le maintien des salaires. M. Reumaux ayant eu connaissance d'articles parus sous la signature de M. Basly, dans le « Réveil du Nord », concernant les Compagnies de Courrières et de Liévin, se fait un devoir de déclarer, au nom de la délégation patronale, que M. Basly a été mal renseigné. Ces deux Compagnies ne se sont à aucun moment séparées des autres, et leurs représentants ont été, au contraire, parmi les premiers à admettre et à soutenir les propositions de nature à favoriser l'entente.

L'ordre du jour de l'entrevue portait la question des salaires, leur contrôle, leur répartition. Sur les points en discussion, la réponse des Compagnies a été la suivante:

« En ce qui concerne le rendement qui doit être maintenu, le contrôle des salaires et leur répartition, la délégation patronale s'en réfère aux conventions dites d'Arras, et aux déclarations faites en 1906, qu'elle confirme en tant que besoin. Au sujet du taux des primes, les représentants des Compagnies, voulant donner un nouveau témoignage de bienveillance à l'égard de leur personnel, et sans que cette concession de leur part puisse être invoquée comme une modification aux principes des précédentes conventions; espérant, en outre, que la situation commerciale actuelle ne s'aggravera pas, se mettent d'accord avec les délégués des syndicats pour maintenir les primes actuelles pendant deux ans, soit donc jusqu'au 30 juin 1911. Néanmoins, si la baisse actuelle s'accentuait, si la situation commerciale s'aggravait, notamment par les faits de modifications défavorables du droit de douane, si le rendement diminuait de façon sensible, si les tarifs de vente des charbons dépassaient, pendant six mois au moins, ceux de 1907, l'une ou l'autre partie pourrait provoquer une réunion pour traiter sur de nouvelles bases. »

La présente convention arrêtée, a été signée par tous les délégués présents.

L'INCIDENT DE L'ECOLE DES ARTS ET METIERS DE LILLE. — Hier après-midi, le Conseil de discipline a voté l'expulsion de trois élèves: Mathieux, Battistie et Bassaler, originaires de Paris, qui furent invités sur le champ à prendre leurs dispositions de départ. En même temps qu'elle frappait trois des meneurs, la direction prenait une mesure contre M. Marlot, victime de l'agression que l'on sait. Le surveillant a été invité par M. Corée à cesser son service à partir de samedi matin. Le bruit de licenciement qui avait couru dans la journée est controuvé.

LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR, A LILLE continue activement. Vendredi, les ingénieurs ont poursuivi leurs travaux qui portent exclusivement sur la technique.

UNION DES JOURNALISTES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Hier soir a eu lieu, au « Café de l'Europe », place d'Armes, à Valenciennes, une réunion des journalistes de l'arrondissement, pour la constitution d'une union professionnelle. Onze journalistes assistaient à la séance. Le bureau a été ainsi constitué: Président, M. Deguise, du « Réveil du Nord »; vice-président, M. Goreau, de l'« Echo du Nord »; secrétaire trésorier, M. Delcourt, de l'« Impartial ». Lecture des statuts provisoires a été faite. La réunion a été empreinte de la plus fraternelle courtoisie. Une seconde réunion aura lieu le jeudi 1er juillet.

UN NOYÉ RETIRÉ A LA MADELEINE. — On a retiré, samedi, du canal de Roubaix, un inconnu, vêtu d'un complet gris noir et qui paraissait âgé d'une trentaine d'années. Le cadavre, qu'on n'a pu identifier, a été transporté à la morgue.

LE CONCOURS D'AVIATION DE DOUAI. — C'est lundi prochain que s'ouvrira à l'aérodrome de la Brayelle, le concours d'aviation. M. Blériot, qui arrive lundi matin avec son appareil, s'est engagé à concourir pour le prix de mille francs et une prime de deux mille francs le jour même entre six heures et dix heures du soir.

D'autre part, M. Bréguet s'est inscrit pour courir également lundi, le prix de la Corderie, ainsi qu'une prime de deux mille francs. Ces essais, qui sont officiellement annoncés, sont toutefois subordonnés à l'état de l'atmosphère et des appareils.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LILLE

— **Université catholique de droit.** — Ont été reçus, du 18 au 26 juin, aux examens de licence en droit: Première année: 1re et 2e partie: MM. Leten, Devos, Cussac; 2e partie: M. Canavy; — Deuxième année: 1re et 2e partie: MM. Belle, Desprez, Drazan, Chardeaux, Pillac, Namur, Debourre, de Germiny (avec éloge), Lechapellier; 1re partie: M. Vandenbussche; — Troisième année: 1re et 2e partie: MM. Beaucourt, Cussac, Deporte, Depraete, Routier, Vanlaer, Ed. Parmentier; 1re partie: M. Donze.

— **Faculté des Lettres.** — MM. les abbés Demarles et Liefooghe, du diocèse de Cambrai, et Thellier, du diocèse d'Arras, viennent d'être reçus à la licence des langues étrangères (anglais), devant la Faculté de Rennes.

NÉCROLOGIE

— Samedi matin à dix heures, ont été célébrées, en l'hôpital militaire de Lille, les obsèques du brigadier de gendarmerie Gustave Hubert, de St-Pol-sur-Mer, mort de la fièvre paludéenne. Le corps, accompagné d'une délégation des armes de la garnison, a été conduit au cimetière de Croix.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, 26 juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York		New-Orléans	
	CE JOUR	PRÉCÉD.	CE JOUR	PRÉCÉD.
JUIN........1909	11.40	11.30	11.44	11.30
JUILLET..........	11.35	11.22	11.57	11.44
AOUT..........	11.39	11.27	11.67	11.53
SEPTEMBRE.......	11.40	11.30	11.65	11.50
OCTOBRE........	11.43	11.30	11.61	11.37
NOVEMBRE.......	11.45	11.32	11.51	11.37
DÉCEMBRE.......	11.47	11.35	11.62	11.30
JANVIER.....1910	11.45	11.32	11.54	11.28
FÉVRIER........	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS..........	11.46	11.35	11.63	11.47
AVRIL..........	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI..........	11.30	11.36	—.—	—.—